

du 5 Juin 1970

portant nomination de Mr Aristide AHOUANDJINOUE, Instituteur Principal, en qualité de Chargé de Mission au Cabinet de Mr Sourou-Migan APITHY, Membre du Conseil Présidentiel.

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du Conseil Présidentiel ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°70-83/CP/SGG du 11 mai 1970, fixant la composition des cabinets présidentiels et ministériels ;
VU le Décret N°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;
VU le Décret N°70-85/CP du 11 mai 1970, fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature allouées aux membres des cabinets des Présidents, du Président de la Cour Suprême et des ministres,

DECRETE :

Article 1er - Mr Aristide AHOUANDJINOUE, Instituteur Principal, est nommé Chargé de Mission au Cabinet de Mr Sourou-Migan APITHY, Membre du Conseil Présidentiel.

Article 2 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

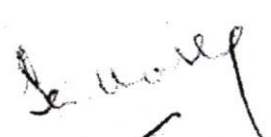
Fait à COTONOU, le 5 Juin 1970

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

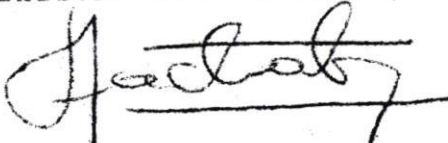


Le Membre du Conseil Présidentiel,

Hubert MAGA


Sourou-Migan APITHY

Le Ministre des Finances,



Pascal CHABI KAO

Ampliations : PCP 6 - CS 6 - CES 5
MCP 4 - Ministères 11 - SGG 4
Intéressé 1 - DGE 4 - DFP + s/dtions 6
DB-CF-DC-Solde-IGF-JORD-Gde Chanc. 7
Trésor 4 - DI 8 - DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6
IAA-DCCT-DN 3.